

Déclaration de conformité

Portail battant automatique BT20

Nous soussignés Ets Doitrand SAS installé à Grézolles 42260 FRANCE déclarons par la présente que le produit désigné ci-après :

PORTAIL BATTANT MOTORISE A USAGE COLLECTIF D'HABITATION TYPEBT20

Satisfait les prescriptions des normes harmonisées :

EN 13241 1	Portes industrielles, commerciales et de garage	
EN 12453	Sécurité lors de l'utilisation des portes motorisées	
EN 12424	Résistance au vent	: classe 3
EN 12425	Résistance à la pénétration de l'eau	: PND
EN 12426	Perméabilité à l'air	: PND
EN 12428	Transmission thermique	: PND

Les essais incombant à un organisme notifié ont été réalisés par le CETIM 7 rue de la Presse à Saint Etienne 42000 France, sous le numéro d'attestation TEC0005284.

En conséquence nous déclarons la conformité du produit mentionné ci-dessus aux dispositions des directives européennes suivantes :

- 2006/42/CEE : Directive Machines
- 2014/35/UE : Directive Basse Tension
- 2014/30/UE : Directive Compatibilité Electromagnétique

Fait à Grézolles, le 03 Novembre 2021

Roland DOITRAND

Directeur général

